



Monsieur Éric LOMBARD
Ministre de l'Économie, des Finances, et de la
souveraineté industrielle et numérique
139 Rue de Bercy, 75012 PARIS

Objet : Suppression de 323 postes sur le site de Renault Sandouville en Seine-Maritime

Paris, le 13 mars 2025

Monsieur le Ministre,

Il y a un an, aux côtés de la direction de Renault, votre prédécesseur annonçait fièrement un avenir sécurisé pour l'usine de Sandouville, avec la production du futur fourgon 100% électrique conçu par la co-entreprise Flexis, et un carnet de commandes assurant l'activité pour les années à venir à partir des trois versions de ce nouveau véhicule.

A cette occasion, Monsieur Bruno LE MAIRE avait évoqué la perspective de 550 recrutements en CDI et en CDD sur le site de Sandouville.

Aujourd'hui, l'annonce soudaine d'un Comité Social et Économique extraordinaire, qui acte la suppression de 323 postes d'intérimaires, crée par conséquent la colère et l'incompréhension.

Alors que l'usine a atteint un record de production en 2024 avec 137.000 véhicules sortis de ses chaînes, la direction invoque une baisse de la demande (à 120.000 véhicules) en 2025 pour justifier ces suppressions. Face à ces annonces, les syndicats dénoncent une décision fallacieuse. En effet, l'entreprise aurait pu anticiper et organiser différemment cette transition, notamment avec l'arrivée du Flexivan prévue en décembre prochain.

L'an dernier, nous avons déjà souhaité attirer l'attention de votre prédécesseur, Monsieur Bruno LE MAIRE sur l'usage abusif de l'intérim dans cette entreprise. Près d'un tiers des travailleurs de Sandouville sont sous contrat précaire, ces emplois ne devraient pas être une simple variable d'ajustement pour maximiser la rentabilité, mais des postes pérennes intégrés à une vraie politique de l'emploi.

Aussi, les justifications avancées par Renault pour la suppression de ces postes, notamment sur les normes européennes en matière d'émissions de CO2 jugées trop contraignantes par l'entreprise, ne tiennent plus depuis l'assouplissement de ces réglementations.

Ainsi, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'intervenir au plus vite auprès de la direction de Renault pour exiger des engagements clairs sur la préservation des emplois sur le site de Sandouville.

D'autant plus que des annonces positives et concrètes ont été annoncées par le Commissaire Européen Séjourné pour soutenir la filière automobile dans sa transition vers l'électrique.

Plus largement, il est urgent que l'État mette en œuvre une véritable politique de réindustrialisation, qui permette de lutter contre les délocalisations, de préserver notre savoir-faire et de garantir l'avenir des emplois dans nos bassins industriels.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Céline Brulin
Sénatrice de Seine-Maritime



Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime

